

## Editorial

## Sommaire

<i>Editorial</i>	p.1
<i>Le congrès de l'UNSA Retraités</i>	p.2
<i>Le Bureau national de l'UNSA-Retraité a été renouvelé</i>	p.3
<i>Résolution générale</i>	p.4 à 9
<i>16 octobre, les retraités mobilisés</i>	p.10
<i>À la FERPA</i>	p.11
<i>Aux retraités sans couverture complémentaire santé</i>	p.12

## Renforcer l'UNSA-Retraité

**Le troisième congrès de l'UNSA-Retraité s'est déroulé le 13 octobre 2009 au siège de l'UNSA. Plus de soixante militants ont participé activement à cette journée de réflexion, qui a permis de faire le point sur l'activité de l'UNSA-Retraité et de définir les revendications que nous défendrons auprès des pouvoirs publics.**



Une part importante des travaux du congrès a été consacrée au développement et au rayonnement de l'UNSA-Retraité. Près de dix ans après sa création, il était en effet important de faire le point sur nos

forces et nos faiblesses. L'UNSA-Retraité est une structure transversale qui regroupe tous les retraités de tous les syndicats adhérents à l'UNSA.

Le développement de l'UNSA-Retraité passe par sa structuration à tous les niveaux : départemental, régional, national. Aujourd'hui, une trentaine de départements n'ont pas mis en place l'UNSA-Retraité et n'ont pas désigné de responsables. Ce sera notre travail prioritaire dans les mois à venir, en liaison avec les unions départementales. Des réunions seront programmées dans chaque région afin de faire le point sur notre implantation.

Le développement de notre structure passe également par l'amélioration de l'information des militants et des adhérents. Des outils sont en place, il nous faut les améliorer. A côté des circulaires et des bulletins papier, l'information par internet doit être renforcée, mise en place d'une lettre d'information adressée par mail et refonte de notre site.

Enfin, le développement de l'UNSA-Retraité passe par notre participation active aux instances officielles de concertation, CNRPA sur le plan national et CODERPA dans les départements. Même si ces instances de concertation ne fonctionnent pas comme nous le souhaiterions, il est essentiel que nous puissions défendre les positions et les revendications de l'UNSA-Retraité.

Mais la force de notre structure repose sur ses adhérents et sur son réseau militant. En liaison avec les syndicats, des initiatives doivent être prises pour maintenir la syndicalisation des retraités. Une information spécifique doit être adressée aux adhérents au moment du départ en retraite, afin de leur expliquer tout l'intérêt de rester adhérent de leur syndicat.

L'UNSA-Retraité prend en charge les problèmes spécifiques des retraités. L'efficacité de ses interventions est intimement liée à son développement et à son rayonnement.

**Jean-Paul TRIOGNEY**  
Le Président de l'UNSA Retraités

*CNRPA : Comité National des Retraités et Personnes Agées*

*CODERPA : Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées*

## Le congrès de l'UNSA-Retraités

**L'UNSA-Retraités a tenu le 13 octobre son congrès, le troisième si l'on tient compte des deux conférences nationales qui valaient congrès; c'est le moment de faire le point sur l'activité des années passées et de définir les grandes orientations de la conduite à tenir pour les années à venir.**

Le congrès s'est tenu sur un jour, la matinée a été réservée aux interventions de membres du secrétariat national de l'UNSA, Christine DUPUIS et François JOLICLERC, qui traitèrent respectivement de l'environnement syndical et de l'actualité de l'assurance maladie.

Puis, Jean-Paul TRIPOGNEY, le président de l'UNSA-Retraités, a présenté le rapport d'activité des dernières quatre années passées. Il a examiné les actions propres de l'UNSA-Retraités, ses journées d'étude destinées à approfondir quelques thèmes particuliers : le retraité citoyen à part

entière, le retraité dans la cité, la perte d'autonomie, son suivi dans le développement.

L'UNSA-Retraités se doit, pour renforcer la défense des intérêts des retraités, d'agir en liaison avec les autres organisations syndicales françaises de retraités. Elle participe donc activement aux travaux de leurs réunions régulières et, depuis quelques temps, de plein droit (sans les restrictions imposées par une ou deux organisations). C'est dans ce cadre qu'a été organisée la défense du pouvoir d'achat des retraités, la qualité de l'assurance maladie, la sauvegarde et le bien-être des personnes en perte d'autonomie.

L'action de l'UNSA se poursuit également dans le cadre de la Fédération Européenne des retraités et personnes âgées (FERPA). Celle-ci a pour principale mission de défendre les intérêts des retraités auprès des instances de l'union européenne (commission européenne, Parle-



ment, Présidence tournante), de présenter les diverses situations et de coordonner les différentes actions nationales.

L'après-midi a été réservée à la présentation, la discussion de la résolution générale qui, amendée, a été adoptée à l'unanimité. Cette résolution porte sur les points suivants :

- Le retraité un citoyen à part entière.
- Le pouvoir d'achat des retraités.
- Les difficultés des retraités dans l'accès aux soins.
- La perte d'autonomie.

Il ne s'agit pas d'un texte qui détaille point par point les difficultés que rencontrent les retraités, mais d'un texte d'orientation générale caractérisant les principes guidant l'UNSA-Retraités.





ERROR: undefinedresource  
OFFENDING COMMAND: findresource

STACK:

/0  
/CSA  
/0  
/CSA  
-mark-